canton de vaud	**Institut Galli-Valerio**	IGV Institut Galli-Valerio
	Réf : M1_Politique — Version : 9	

Politique qualité de l'IGV

La politique qualité du laboratoire constitue la base de notre système de management de la qualité. Elle est basée sur la vision de la DGAV : « Créer le cadre nécessaire pour protéger la santé de l'animal et de l'homme ainsi que promouvoir une agriculture efficiente et responsable en encourageant le développement des compétences. ».
Dans cette perspective, notre politique est principalement basée sur la santé des animaux au sens large, la satisfaction des clients internes et externes, sur la compétence du personnel et l'optimisation des activités du laboratoire.

Depuis 1996, le laboratoire s'est engagé dans une démarche qualité et est accrédité par le SAS pour la norme ISO/CEI 17025. Les domaines des prestations du laboratoire sont répertoriés dans notre Vademecum.

La politique qualité du laboratoire est construite autour des axes suivants :

- Relation de confiance entre les usagers et les autorités de surveillance
- Niveau de qualité élevé de prestations
- Respect des exigences réglementaires et normatives
- Amélioration continue de notre système qualité
- Personnel adapté et avec un haut niveau de compétences
- Respect absolu de la confidentialité et de l'impartialité du laboratoire

Afin de mettre en œuvre notre politique, nous avons défini les objectifs suivants :

- Maintenir la qualité des résultats analytiques
- Améliorer la satisfaction client
- Prévenir et diminuer les accidents et incidents dans le laboratoire
- Maintenir l'accréditation en place

La Direction du laboratoire s'engage à respecter les prescriptions de normes, à assurer les bonnes pratiques professionnelles, à mettre à disposition les ressources nécessaires et à soutenir en permanence la qualité des analyses et examens effectués.

1. Suivi des modifications

Changement du terme « intégrité » par « impartialité », suite audit SAS 2026.
Changement du terme « épanouissement » par « compétence ».

M.S. 26

DGAV
Dr méd. vét. Giovanni Peduto
Vétérinaire cantonal
Affaires vétérinaires

Créé par :	BK, le 05.02.18	Contrôlé par :	GP, le 11.09.26
Mise à jour par :	YVT, le 11.09.26	Libéré par :	GGe, le 11.09.26